

**Zeitschrift:** L'Afrique explorée et civilisée  
**Band:** 13 (1892)  
**Heft:** 11

**Artikel:** A nos lecteurs  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-134433>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

du Nil, sa configuration et ses peuples. Rien n'y manque: description des ruines de l'antique Égypte, des cataractes du Nil moyen, des affluents et des lacs du Haut-Nil, récit de chasses extraordinaires, de luttes contre les nègres, de razzias d'esclaves; tout ce qui fait la caractérisque de cette région de l'Afrique est passé en revue; le style est simple et facile. Trois petites cartes guident le lecteur. Des illustrations répandues à profusion, mais malheureusement un peu noires, reproduisent les scènes racontées dans les narrations et permettent de les suivre sans peine.

C. Keller. *NEUE AFRIKAFAHRTE*. Zürich (Zürcher und Furrer), 1892, in-18°, 67 p. Le voyageur suisse C. Keller, dont les explorations dans la région de la mer Rouge sont connues, a publié cette brochure en réunissant les articles qu'il a fait paraître dans la « Nouvelle Gazette de Zurich ». Elle est consacrée à un voyage accompli en 1891 sur la côte méridionale du golfe d'Aden, à Berbéra et dans l'intérieur du pays des Sômal jusqu'à la partie septentrionale du pays d'Ogaden. On connaît la manière d'écrire du voyageur. C'est un style clair que l'on suit sans fatigue. Sa narration fort bien conduite se lit avec un grand intérêt. Le voyage sur mer, le séjour à Aden et à Berbéra, l'expédition dans l'intérieur se déroulent successivement avec leurs incidents; les renseignements scientifiques fort bien exposés abondent.

---

#### A NOS LECTEURS

L'abondance des matières nous impose l'obligation d'ajourner à notre numéro de décembre la suite de notre étude sur *la Compagnie de l'Est africain dans l'Ou-Ganda, d'après les documents anglais*. Pendant le mois d'octobre, il n'y a presque pas eu de jour qui ne nous en ait apporté un nouveau. Ancien ministre, évêques protestants, sociétés missionnaires, philanthropiques, commerciales, tous semblent rivaliser d'ardeur pour imposer au gouvernement actuel le maintien de l'occupation de l'Ou-Ganda. Voudraient-ils rendre le peuple anglais tout entier et S. M. la reine de la Grande-Bretagne solidaires des procédés des capitaines Lugard et Williams à l'égard des Ba-Ganda ? Les traités conclus par ces officiers avec le roi Mouanga, sont, dans beaucoup de leurs articles, en contradiction avec les principes du droit international; en outre — nous le montrerons prochainement — ils ont été appliqués contrairement aux dispositions de la Charte octroyée par le gouvernement de la reine Victoria, dispositions auxquelles la susdite Compagnie était tenue de se conformer, sous peine d'être déclarée déchue de tous ses priviléges. La nation anglaise voudra-t-elle assumer la responsabilité des actes d'agents d'une Compagnie privée, et de la violation d'engagements solennels pris à Berlin par les plénipotentiaires de la Grande Bretagne envers toutes les puissances civilisées ? Un prochain avenir nous l'apprendra.

---